

FLASH INFOS Vrigne-Meuse

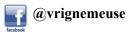
Madame, Monsieur

Tél: 09.65.25.94.24-Fax: 03.24.27.63.13 e-mail: mairie-vrigne-meuse@orange.fr

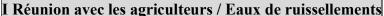
https://www.vrigne-meuse.e-monsite.com

Horaires d'ouverture au public :

- Mercredi de 8h30 à 12h30
- Vendredi de 13h30 à 17h30



« Froid et neige en décembre, du blé à revendre.»





Le vendredi 17 nombre dernier a eu lieu une réunion avec les agriculteurs propriétaires / exploitants en amont du village, l'agence EPAMA (assistant de la commune de VRIGNE MEUSE), la chambre d'agriculture et bureau d'étude EMC ENVIRONNEMENT représenté par monsieur MORHAIN. Le sujet de cette rencontre était la remise du rapport d'analyse du bureau d'étude avec l'état des lieux, les études de sols, les constats des situations antérieurs et les différentes solutions possibles pour améliorer la situation.

La conclusion de ce rapport, dans un premier temps, est que la solution miracle (aucuns dégâts ni débordements) n'existe pas. Surtout avec les évènements climatiques qui s'accentuent d'année en année et deviennent plus dramatiques. Mais nous pouvons nettement améliorer l'état actuel en aménageant certaines parties du foncier agricole et en y déployant des bassins de captation d'eau (3 solutions évoquées).

A la présentation des solutions proposées, les agriculteurs se laissent un temps de réflexion avant de donner un avis sur la faisabilité. Effectivement, quel que soit la solution choisie, il y a un impact sur leur exploitation avec une perte financière non négligeable.

De plus les 3 entités que sont l'UDASA, l'EPAMA et EMC ENVIRONNEMENT doivent retravailler le chiffrage des solutions « implantation de bassins » ou « implantations de végétaux », en y intégrant l'indemnisation éventuelle des agriculteurs, pour la perte d'exploitation ou le rachat de terre.



La réunion de constitution du bureau de l'association nouvelle « Vrigne-Meuse Loisir », prévue le lundi 4 décembre dernier s'est finalement terminée par un report à la date ultérieure du jeudi 4 janvier 2023 à 19h.

La raison en est la suivante : les personnes susceptibles de s'inscrire en tant que membre du bureau ont souhaité un éclaircissement sur les rôles et fonctions dévolus aux Président - Trésorier - Secrétaire, ainsi qu'un temps de réflexion.

Le 4 janvier prochain sera donc le jour de constitution du bureau ; les votes en seront éclairés.

Vous êtes donc conviés à assister à la réunion, à vous inscrire si vous souhaitez vous investir et à voter.

III Infos Mairie

*Le secrétariat sera fermé au public :

- Les vendredis 22 et 29/12/23
- Les mercredis 20 et 27/12/23

* Pas de Permanences d'élus les vendredi 22 et 29/12/23

rappel:

Les élus restent disponibles sur RDV, le soir après 18h par exemple à solliciter auprès du secrétariat ou par mail : mairie-vrigne-meuse@orange.fr

III Vœux du Maire



Une fois encore le début d'année sera propice à la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire. Le choix de l'horaire, du jour (en fin de semaine) et au format d'une collation, devrait inciter un maximum de personnes de participer. Ainsi le choix s'est porté sur le samedi 6 janvier à 15h00 dans la salle des fêtes Marie Curie.

Pour permettre une juste évaluation des besoins et éviter le gaspillage ; il vous est demandé de compléter le coupon réponse, en bas de page, d'y indiquer pour votre foyer ; le nombre de personne voulant participer ainsi que leur nom.

Nous profiterons de la cérémonie pour remettre à nos seniors, de 65 ans et plus, leur panier de fin d'année.

	Vœux du Maire
Madame, Monsieur	
□ participera	
□ ne participera pas	nombre de personne :
à la cérémonie des vœux du Maire - Samedi 6 janvier 2024 à 15h00 - salle des fêtes Marie Curie à Vrigne-Meuse.	
Réponse attendue, au plus tard, le vendredi 27/12/23 afin de pouvoir réaliser les commandes auprès des fournisseurs.	

BONNES FETES DE FIN D'ANNEE, PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES ET A L'ANNÈE PROCHAINE

Edition du 06/12/23 L'équipe municipale.